

2019-0557
2019-03-11

GROUPES	3	11	FONGICIDES
---------	---	----	------------

TOPNOTCH®

FONGICIDE

COMMERCIAL

SUSPENSION

Pour la suppression ou la répression des maladies dans les céréales, et légumineuses (y compris le soja).

PRINCIPES ACTIFS :	Azoxystrobine	143 g/L
	Propiconazole	124 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,031 % à titre d'agent de conservation OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,048 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agents de conservation OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,035 % à titre d'agent de conservation OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,052 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



ATTENTION

POISON

DANGER : IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 31126 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **1 L à 10 L**

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler

ProPharma Group

au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures sur 24)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

300 – 191 Lombard Avenue

Winnipeg, Manitoba R3B 0X1

1 855-264-6262

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier en cas d'ingestion de ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NOCIF EN CAS D'INGESTION.
Fortement irritant pour les yeux. **ÉVITER** tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et les réparations de l'équipement. De plus, porter des lunettes de protection ou un écran facial au cours du mélange et du chargement.

Se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever immédiatement tout vêtement imbibé du produit. Laver

les vêtements contaminés avant de les réutiliser; ne pas les laver avec les vêtements de maison. Ne pas porter de chaussures contaminées. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

NE PAS pénétrer dans le site traité ni autoriser des travailleurs à y pénétrer dans les 12 heures suivant l'application.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, des chalets, des écoles et des superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons précisées dans la section MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduite par l'inclusion d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau. L'azoxystrobine est une substance persistante qui a des effets résiduels. Il est recommandé de ne pas l'utiliser à nouveau dans des zones où on l'a appliquée au cours de la saison précédente.

L'azoxystrobine démontre des propriétés qui font qu'il peut être lessivé dans l'eau souterraine. L'utilisation de TOPNOTCH® peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, particulièrement aux endroits où le sol est perméable (sols sableux, etc.) ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Minimiser le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés).

ENTREPOSAGE

Garder le produit dans son contenant d'origine hermétiquement fermé pendant l'entreposage. Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine et animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer au-dessous de 0 °C.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) pendant le nettoyage d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262

En cas de déversements ou de fuites - endiguer le liquide à l'aide d'un matériau inerte

(terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - répandre du détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.

Sur le sol - enlever les 15 premiers cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol frais. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux exigences provinciales.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS

Contenants réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte pour les contenants. S'adresser au distributeur local ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, ou en cas de déversement et de nettoyage d'un déversement, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

®TOPNOTCH est une marque déposée d'ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

TOPNOTCH ®

FONGICIDE

COMMERCIAL

SUSPENSION

Pour la suppression ou la répression des maladies dans les céréales, et légumineuses (y compris le soja) .

PRINCIPE ACTIF :	Azoxystrobine	143 g/L
	Propiconazole	124 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,031 % à titre d'agent de conservation OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,048 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agents de conservation OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,035 % à titre d'agent de conservation OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,052 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



ATTENTION

POISON

DANGER : IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 31126 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **1 L à 10 L**

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler
ProPharma Group

au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053
(24 heures sur 24)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1 855-264-6262

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier en cas d'ingestion de ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NOCIF EN CAS D'INGESTION. Fortement irritant pour les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et les réparations de l'équipement. De plus, porter des lunettes de protection ou un écran facial au cours du mélange et du chargement.

Se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever immédiatement tout vêtement imbibé du produit. Laver

les vêtements contaminés avant de les réutiliser; ne pas les laver avec les vêtements de maison. Ne pas porter de chaussures contaminées. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

NE PAS pénétrer dans le site traité ni autoriser des travailleurs à y pénétrer dans les 12 heures suivant l'application.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, des chalets, des écoles et des superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons précisées dans la section MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduite par l'inclusion d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

L'azoxystrobine est une substance persistante qui a des effets résiduels. Il est recommandé de ne pas l'utiliser à nouveau dans des zones où on l'a appliquée au cours de la saison précédente.

L'azoxystrobine démontre des propriétés qui font qu'il peut être lessivé dans l'eau souterraine. L'utilisation de TOPNOTCH® peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, particulièrement aux endroits où le sol est perméable (sols sableux, etc.) ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Minimiser le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés).

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans son contenant d'origine hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine et animale et hors de la portée des enfants et des animaux.

Ne pas entreposer au-dessous de 0 °C.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) pendant le nettoyage d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262.

En cas de déversements ou de fuites - endiguer le liquide à l'aide d'un matériau inerte

(terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - répandre du détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.

Sur le sol - enlever les 15 premiers cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol frais. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux exigences provinciales.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS

Contenants réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné à un point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte pour les contenants. S'adresser au distributeur local ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable

S'il n'existe pas de point de collecte, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés dont on veut se départir, ou en cas de déversement et de nettoyage d'un déversement, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial .

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

TOPNOTCH est un fongicide préventif à large spectre affichant des propriétés systémiques et curatives qui est recommandé pour la suppression ou la répression de maladies importantes dans les – céréales et les légumineuses (y compris le soja).

TOPNOTCH peut être appliqué sous forme de pulvérisation foliaire dans le cadre de programmes de pulvérisation en alternance. Tous les traitements doivent être effectués selon les directives suivantes.

Précautions générales relatives à l'emploi

NE PAS appliquer TOPNOTCH avec de l'équipement d'irrigation.

NE PAS utiliser dans les pépinières, les serres ou les plantations ornementales.

Dans certaines conditions favorables à des périodes d'infection prolongées, utiliser un autre fongicide homologué pour effectuer des traitements supplémentaires.

Précautions relatives aux rotations de cultures

Pour éviter les problèmes de résidus au-dessus des limites acceptables, ne pas ensemer d'autres cultures destinées à la production d'aliments de consommation humaine, à la paissance, ou encore, à la production d'aliments pour animaux ou de litière dans les 105 jours suivant l'application de TOPNOTCH sur la culture précédente, à moins que la deuxième culture ne soit mentionnée sur la présente étiquette.

L'avoine et le seigle peuvent être ensemencés 45 jours après l'application de TOPNOTCH.

Phytotoxicité

TOPNOTCH démontre certains effets phytotoxiques une fois mélangé à des produits se présentant sous forme de concentrés émulsifiables. Ces effets sont accrus si l'application a lieu par temps frais et nuageux et si ces conditions persistent pendant plusieurs jours après l'application. En outre, les adjuvants qui contiennent certaines formes de silicone peuvent hausser la phytotoxicité du mélange.

LUTTE INTÉGRÉE

TOPNOTCH doit être intégré dans une stratégie globale de lutte contre les maladies et les ravageurs lorsqu'il faut recourir à un traitement fongique. Il faut aussi mettre en œuvre des pratiques culturales qui ralentissent le développement des maladies. La section MODE D'EMPLOI de cette étiquette contient des recommandations précises sur la lutte intégrée pour chaque culture. Consulter les conseillers agricoles locaux pour en savoir davantage sur les autres stratégies de lutte intégrée employées dans la région.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre les parasites aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ou les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant

à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe doit être à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer quand la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol à l'endroit traité. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les vortex aux extrémités des ailes ou du rotor, les buses NE DOIVENT PAS être réparties sur la rampe sur plus de 65 % de l'envergure de l'avion ou de l'hélicoptère.

NE PAS appliquer avec de l'équipement d'irrigation.

NE PAS appliquer avec un pulvérisateur à bas volume (moins de 30 litres à l'hectare).

Zones tampons

Les traitements localisés avec un équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous doivent être respectées entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce vulnérables (tels que les lacs, les cours d'eau, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) et les habitats estuariens/marins.

Zones tampons de pulvérisation requises pour pois des champs, haricots et soja.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (en mètres) requises pour la protection :				
			des habitats d'eau douce d'une profondeur :		des habitats estuariens/marins d'une profondeur :		Habitats terrestres :
			inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur de grande culture	Pois des champs, haricots, soja		1	1	1	1	1
Voie aérienne	Pois des champs, haricots, soja	Voilure fixe	5	1	1	1	20
		Voilure tournante	2	2	1	1	20

* Les zones tampon de ce produit peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les

produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

Équipement de pulvérisation

Les pulvérisateurs doivent être munis de buses qui assurent une application précise et uniforme. Vérifier que les buses sont toutes du même calibre et qu'elles sont espacées uniformément sur la rampe. Étalonner le pulvérisateur avant de procéder au traitement.

Utiliser une pompe capable : 1) de maintenir une pression d'au moins 35 à 40 lb/po² aux buses; 2) d'assurer une agitation suffisante dans le réservoir pour garder le mélange en suspension – c'est-à-dire, qui assure une recirculation de 10 % du volume du réservoir à la minute. Utiliser un agitateur à jet ou un tube d'injection de liquide pour l'agitation. **NE PAS** injecter d'air.

TOPNOTCH est une suspoémulsion. Il est recommandé d'utiliser des tamis pour protéger la pompe et empêcher l'obturation des buses. Les tamis installés du côté aspiration de la pompe doivent être de calibre *16 mailles ou moins*. **NE PAS** installer de tamis sur le circuit de recirculation. Installer un tamis de 50 mailles ou moins entre la pompe et la rampe et, au besoin, aux buses. Voir les recommandations du fabricant des buses. Pour de plus amples renseignements sur l'équipement de pulvérisation et son étalonnage, consulter le fabricant du pulvérisateur et les recommandations provinciales.

Pulvérisation/mélange

TOPNOTCH peut être appliqué avec tous les types d'équipement de pulvérisation au sol couramment utilisés. Les maladies seront supprimées efficacement si l'équipement de pulvérisation est réglé et étalonné de façon appropriée et s'il assure une couverture et une pénétration adéquates du couvert végétal. Lorsque l'infection est importante, lorsque les variétés sont hautement vulnérables ou lorsque les conditions météorologiques favorisent la maladie, l'emploi de doses plus élevées et/ou d'intervalles de traitement plus courts peut se révéler nécessaire. Appliquer TOPNOTCH dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture et une pénétration adéquates du couvert végétal.

Ne préparer que le volume de mélange de pulvérisation nécessaire pour le traitement à effectuer. Nettoyer complètement l'équipement de pulvérisation avant d'utiliser ce produit. Agiter la solution avant et pendant l'application. Rincer l'équipement de pulvérisation à fond avec de l'eau propre après chaque journée de pulvérisation et appliquer les rinçures dans une zone précédemment traitée.

Mettre entre la moitié et les deux tiers du volume d'eau requis dans le pulvérisateur ou le réservoir de mélange. En faisant fonctionner l'agitateur, verser TOPNOTCH dans le réservoir et poursuivre l'agitation tout en ajoutant le reste de l'eau requise. Commencer

à appliquer la bouillie lorsque TOPNOTCH est complètement mélangé à l'eau et maintenir l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange ait été pulvérisé.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Directives concernant l'application par voie aérienne

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les doses et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les doses recommandées pour l'application par voie aérienne indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application par voie aérienne ne figure sur l'étiquette, ce produit ne peut être utilisé, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Précautions relatives à l'emploi

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Appliquer selon les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

NE PAS permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange et le chargement des produits ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Lorsque les précautions que doit prendre l'opérateur sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus strictes.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules

doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-855-264-6262; pour obtenir des conseils techniques, communiquer avec le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit doit être effectué conformément aux exigences suivantes.

Appliquer dans au moins 45 litres d'eau à l'hectare.

Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture sensible, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou d'un habitat aquatique vulnérable.

GESTION DE LA DÉRIVE

ATTENTION

TOPNOTCH est extrêmement toxique pour certaines variétés de pommiers.

ÉVITER TOUTE DÉRIVE DU BROUILLARD DE PULVÉRISATION. Éviter par tous les moyens d'endommager les pommiers (et les pommes).

NE PAS pulvériser TOPNOTCH lorsque le brouillard de pulvérisation peut dériver jusqu'à des pommiers.

NE PAS pulvériser quand les conditions météorologiques favorisent la dérive au-delà de la zone à traiter. Parmi les conditions qui peuvent favoriser la dérive, sont incluses les inversions de température, la vitesse et la direction du vent, les combinaisons buse-pression, la taille des gouttelettes pulvérisées, etc.

NE PAS traiter des pommiers avec de l'équipement de pulvérisation qui a été utilisé précédemment pour appliquer TOPNOTCH. Même en quantités infimes, ce produit peut se révéler extrêmement toxique pour certaines variétés de pommiers et de pommetiers.

IL INCOMBE À L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE D'ÉVITER LA DÉRIVE DU BROUILLARD DE PULVÉRISATION.

MODE D'EMPLOI

CULTURE	Orge
MALADIES SUPPRIMÉES	Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>) Tache pâle (<i>Rhynchosporium secalis</i>) Rouille des feuilles, rouille brune (<i>Puccinia hordei</i>) Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>) Rouille striée (<i>Puccinia striiformis</i>)
DOSE DE PRODUIT (L/Ha)	0,53

MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter une fois entre l'élongation de la tige et la mi-épiaison (s.c. 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Délai d'attente avant la récolte	NE PAS appliquer dans les 45 jours précédant la récolte du grain et de la paille. NE PAS récolter pour le fourrage et le foin dans les 30 jours suivant le traitement.

CULTURE	Seigle
MALADIES SUPPRIMÉES	Tache pâle (<i>Rhynchosporium secalis</i>) Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)
DOSE DE PRODUIT (L/HA)	0,53
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter une fois entre l'élongation de la tige et la mi-épiaison (s.c. 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Délai d'attente avant la récolte	NE PAS appliquer dans les 45 jours précédant la récolte du grain et de la paille. NE PAS récolter pour le fourrage et le foin dans les 30 jours suivant le traitement.

CULTURE	Triticale
MALADIES SUPPRIMÉES	Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)
DOSE DE PRODUIT (L/HA)	0,53
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter une fois entre l'élongation de la tige et la mi-épiaison (s.c. 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Délai d'attente avant la récolte	NE PAS appliquer dans les 45 jours précédant la récolte du grain et de la paille. NE PAS récolter pour le fourrage et le foin dans les 30 jours suivant le traitement.

CULTURE	Blé
MALADIES SUPPRIMÉES	Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>) Rouille striée (<i>Puccinia striiformis</i>) Rouille brune (<i>Puccinia triticina</i>)
DOSE DE PRODUIT (L/HA)	0,53
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter une fois entre l'élongation de la tige et la mi-épiaison (s.c. 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Délai d'attente avant la récolte	NE PAS appliquer dans les 45 jours précédant la récolte du grain et de la paille. NE PAS récolter pour le fourrage et le foin dans les 30 jours suivant le traitement.

CULTURE	Avoine
MALADIES SUPPRIMÉES	Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>) Rouille couronnée (<i>Puccinia coronata</i> var. <i>avenae</i>) Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.)
DOSE DE PRODUIT (L/Ha)	0,53
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter une fois entre l'élongation de la tige et la mi-épiaison. Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Délai d'attente avant la récolte	NE PAS appliquer dans les 45 jours précédant la récolte du grain et de la paille. NE PAS récolter pour le fourrage et le foin dans les 30 jours suivant le traitement.

CULTURE	Blé dur
MALADIES SUPPRIMÉES	Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>) Rouille striée (<i>Puccinia striiformis</i>)
DOSE DE PRODUIT (L/Ha)	0,53
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter une fois entre l'élongation de la tige et la mi-épiaison (s.c. 29-55). Pour obtenir des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Délai d'attente avant la récolte	NE PAS appliquer dans les 45 jours précédant la récolte du grain et de la paille. NE PAS récolter pour le fourrage et le foin dans les 30 jours suivant le traitement.

CULTURE	Pois des champs
MALADIES SUPPRIMÉES	Brûlure ascochytiqque (<i>Mycosphaerella pinodes</i>), anthracnose (<i>Colletotrichum lindemuthianum</i>),
DOSE DE PRODUIT (L/Ha)	0,768 à 1,536
MALADIES SUPPRIMÉES OU RÉPRIMÉES	pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)(Répression), blanc (<i>Blumeria</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp.)
DOSE DE PRODUIT (L/Ha)	0.768
MOMENT DU TRAITEMENT	Faire la première application de TOPNOTCH Fongicide dès l'apparition de la maladie. Appliquer la dose supérieure seulement lorsque l'incidence de la maladie est élevée. Une deuxième application 14 jours plus tard peut s'avérer nécessaire si les conditions persistent. Pour obtenir des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Délai d'attente avant la récolte	NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour le sous groupe de cultures 6C (légumineuses, légumes sec) et soja. NE PAS appliquer dans les 15 jours précédant la récolte pour les sous groupes de cultures 6A (légumineuses à gousse comestibles) et 6B (légumineuses à coque succulentes). NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte du foin de soja et du foin de pois sec.

CULTURE	Haricots secs, soja
MALADIES SUPPRIMÉES	Brûlure ascochytiq (<i>Mycosphaerella pinodes</i>), anthracnose (<i>Colletotrichum lindemuthianum</i>),
DOSE DE PRODUIT (L/Ha)	0,768 à 1,536
MALADIES SUPPRIMÉES OU RÉPRIMÉES	pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) (Répression), blanc (<i>Blumeria</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp.),
DOSE DE PRODUIT (L/Ha)	0.768
MOMENT DU TRAITEMENT	Faire la première application de TOPNOTCH Fongicide dès l'apparition de la maladie. Appliquer la dose supérieure seulement lorsque l'incidence de la maladie est élevée. Une deuxième application 14 jours plus tard peut s'avérer nécessaire si les conditions persistent. Pour obtenir des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Délai d'attente avant la récolte	NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour le sous groupe de cultures 6C (légumineuses, légumes sec) et le soja. NE PAS appliquer dans les 15 jours précédant la récolte pour les sous groupes de cultures 6A (légumineuses à gousse comestibles) et 6B (légumineuses à coque succulentes). NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte du foin de soja et du foin de pois sec.

CULTURE	Lentilles
MALADIES SUPPRIMÉES	Brûlure ascochytiq (<i>Mycosphaerella pinodes</i>) Anthracnose (<i>Colletotrichum lindemuthianum</i>), Ascochyta lentis (<i>Ascochyta lentis</i>)
DOSE DE PRODUIT (L/Ha)	0,768 à 1,536
MALADIES SUPPRIMÉES OU RÉPRIMÉES	pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>), blanc (<i>Blumeria</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp.)
DOSE DE PRODUIT (L/Ha)	0.768
MOMENT DU TRAITEMENT	Faire la première application de TOPNOTCH Fongicide dès l'apparition de la maladie. Appliquer la dose supérieure seulement lorsque l'incidence de la maladie est élevée. Une deuxième application 14 jours plus tard peut s'avérer nécessaire si les conditions persistent. Pour obtenir des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Délai d'attente avant la récolte	NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour le sous groupe de cultures 6C (légumineuses, légumes sec) et soja. NE PAS appliquer dans les 15 jours précédant la récolte pour les sous groupes de cultures 6A (légumineuses à gousse comestibles) et 6B (légumineuses à coque succulentes). NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte le foin de soja et foin de pois sec.

Restrictions particulières : NE PAS appliquer dans les 45 jours précédant la récolte du grain et de la paille. NE PAS récolter pour le fourrage et le foin dans les 30 jours

suivant le traitement. Certaines de ces cultures céréalières n'ont pas été testées pour ce qui est de l'efficacité et de la phytotoxicité aux doses recommandées sur l'étiquette; l'emploi de TOPNOTCH est à la discrétion de l'utilisateur. TOPNOTCH peut être appliqué avec un équipement de pulvérisation par voie aérienne ou terrestre.

NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour le sous-groupe de cultures 6C (légumineuses, légumes sec) et soja. NE PAS appliquer dans les 15 jours précédant la récolte pour les sous-groupes de cultures 6A (légumineuses à gousse comestibles) et 6B (légumineuses à coque succulentes).

APPLICATION TERRESTRE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau par hectare.

APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau par hectare.

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, il est à noter que TOPNOTCH est un mélange de fongicides du groupe 3 (propiconazole) et du groupe 11 (azoxystrobine). TOPNOTCH présente deux modes d'action : 1) DMI (inhibiteur de la déméthylation de la biosynthèse des stérols) [groupe 3]; 2) inhibiteur du site de la Qo (quinone outside) au sein du système de transport des électrons (QoI) et perturbateur de la synthèse des membranes en bloquant la déméthylation [groupe 11]. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à TOPNOTCH et à d'autres fongicides du groupe 3 ou du groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides

- NE PAS dépasser le nombre total de traitements permis avec TOPNOTCH par saison et par culture, tel qu'il est mentionné sur l'étiquette.
- Suivre les recommandations sur les cultures spécifiques quant au nombre total de traitements prescrits et alterner, tel qu'indiqué, avec d'autres groupes de fongicides de gestion de résistance.
- L'élaboration de programmes de pulvérisation couvrant toute une saison pour les fongicides du groupe 11 (QoI) est de mise lorsqu'il faut effectuer des traitements multiples. Le programme devrait limiter l'utilisation d'un fongicide du groupe 11, employé seul, au tiers de l'ensemble des traitements pendant la saison, ou l'utilisation d'un fongicide du groupe 11 employé en mélange à la moitié de l'ensemble des traitements pendant la saison. Les programmes qui comportent des traitements avec des fongicides du groupe 11 employés seuls et/ou des traitements avec des mélanges contenant des produits du groupe 11 ne doivent pas représenter plus de la moitié de l'ensemble des traitements.
- Dans la mesure du possible, alterner TOPNOTCH ou d'autres fongicides des groupes 3 et 11 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui

- suppriment les mêmes agents pathogènes.
- NE PAS effectuer de traitements consécutifs avec TOPNOTCH ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison.
 - NE PAS appliquer à des doses inférieures à celles recommandées sur l'étiquette.
 - Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et d'assolement tenant compte de la résistance des plantes hôtes, de l'impact des conditions environnementales sur le développement de la maladie, des seuils de la maladie ainsi que des pratiques de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.
 - Dans la mesure du possible, utiliser des modèles prédictifs de maladie pour savoir le moment efficace pour effectuer des applications de fongicides.
 - Inspecter les populations fongiques traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance.
 - Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, NE PAS augmenter la dose utilisée. Cesser d'employer ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent.
 - Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée pour des cultures ou des agents pathogènes spécifiques.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l'entreprise au 1-855-264-6262.

®TOPNOTCH est une marque déposée d'ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.